

## GRAND CONCOURS DE POESIE EMILE RIPERT 2012

### REGLEMENT

**Article 1 :** Sous l'égide de la Société des Poètes français et du Félibrige, la ville de La Ciotat et l'Association *Les Amis d'Émile Ripert* organisent deux concours, l'un en français et l'autre en langue d'oc, ouverts aux jeunes poètes jusqu'à 18 ans, aux adultes pour les plus de 18 ans et à un collectif (scolaires, centres, clubs, associations).

Le thème du concours est le suivant : « Le cinéma de ses débuts à nos jours »

*« Je les ai vues ces stars suaves  
Aux cheveux blonds aux mines graves  
Aux sourires délicieux  
Ces gentlemen gais ou sérieux  
Ils ont tous vécus par mes yeux  
Sur les écrans qui multiplient  
Leur rire ou leurs mélancolies  
Leurs caprices ou leurs folies*

*Emile Ripert 1924.*

**Article 2 :** La participation à ces deux concours est gratuite pour les jeunes candidats comme pour les adultes et les collectifs.

**Article 3 :** Pour concourir, les candidats enverront un poème qui ne devra pas dépasser les 30 vers, de forme régulière ou de forme libre. Pour les poèmes écrits en langue d'oc, tous les dialectes et toutes les graphies sont acceptés.

**Article 4 :** Le poème sera présenté sur feuille A4, au recto seulement, sans aucune mention de l'identité du poète. Sur feuille séparée seront indiqués les nom et prénom (ou nom d'emprunt), adresse ou adresse e-mail, obligatoirement numéro de téléphone, et âge du candidat pour les moins de 18 ans.

**Article 5 :** Les candidatures devront parvenir au plus tard **lundi 29 Octobre 2012**.  
Soit par courrier à l'adresse suivante :

**Concours de Poésie Émile Ripert**  
Service de la Culture  
Hôtel de Ville  
13600 LA CIOTAT (FRANCE)

Soit par e-mail à l'adresse suivante :

[culture@mairie-laciotat.fr](mailto:culture@mairie-laciotat.fr)

Les candidats peuvent également remplir [le formulaire d'inscription en ligne](#). Dans ce cas, le poème ainsi que les renseignements demandés ne seront pas envoyés en « dossier joint » mais inclus dans le formulaire.

**Article 6 :** Le jury est composé de personnalités littéraires pour partie de la Société des Poètes français et du Félibrige et pour partie du milieu culturel ciotaden. **Ses décisions seront sans appel.**